

VERGERS

Truffe suisse, une culture à fort potentiel

Alain-Xavier Wurst

Diversification agricole, culture bio, développement de la biodiversité, qualité suisse, forte valeur ajoutée: tout plaide pour se lancer dans les vergers truffiers. A condition d'être patient.



Vergers truffiers pour la truffe du Périgord (fort espacement des plants).



Vergers truffiers pour la truffe de Bourgogne (espacement réduit des plants).

Avec une demande supérieure à l'offre depuis des années, le marché de la truffe en Suisse se porte bien. En vente au détail, la truffe de Bourgogne (*Tuber uncinatum*) oscille entre 650 et 800 francs le kilo, celle du Périgord (*Tuber melanosporum*), plus rare, peut atteindre 1800 francs, de quoi susciter l'intérêt d'agriculteurs souhaitant valoriser un terrain nu, comme par exemple une jachère florale ou un pâturage. Encore faut-il avoir les reins solides. Un verger truffier est une entreprise de longue haleine, avec des investissements de départ s'élevant en moyenne à 20000 fr. par hectare. Les délais entre la plantation et les premières récoltes sont de 7 à 8 ans pour la truffe du Périgord et de 8 à 10 ans pour celle de Bourgogne.

Conditions propices en terre genevoise

A l'invitation d'AgriGenève, François Blondel, directeur de la pépinière de Genolier (VD) et créateur avec deux autres collègues du marché de la truffe de Bonvillars (VD), a présenté le mois dernier cette filière encore relativement peu connue (voir Agri du 26 septembre 2014), même si l'on enregistre 10 hectares de plantations supplémentaires depuis 2014. A ce jour, environ 40 ha de vergers truffiers ont été plantés en Suisse, la majorité dans le canton de

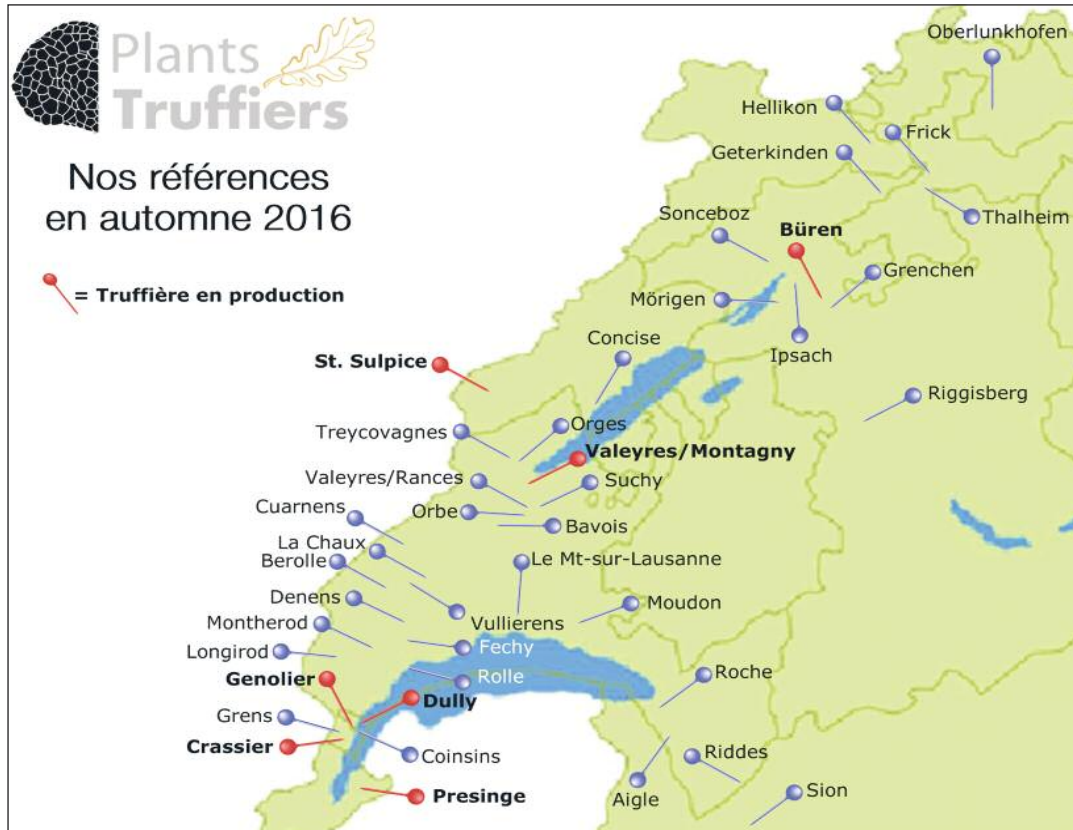
Vaud. Quelques cantons alémaniques s'y sont mis récemment. Sur Genève, on ne compte pour l'instant qu'une seule truffière en activité, à Presinge, une seconde est en phase d'installation. «Il existe un grand potentiel dans la région de Dardagny et Russin pour la truffe du Périgord, il faut juste l'exploiter. De récentes analyses ont même montré une très grande similitude avec les sols de la Drome des collines, une référence sur le plan truffier», dit Alain Salzman, dit François Blondel.

Pour ce qui est des aides, les vergers truffiers peuvent bénéficier des paiements directs et de subventions cantonales, dont les montants varient de canton à canton. Par ailleurs, d'un point de vue réglementaire, une truffière est

inscrite au registre des cultures temporaires (et non en zone forêt) tant qu'elle reste entretenue.

La Suisse compte à ce jour quarante vergers truffiers, surtout vaudois

Avant de se lancer, il est nécessaire de réaliser une étude de sol. Qu'il s'agisse de la truffe de Bourgogne ou du Périgord, les terrains doivent être calcaires et drainants. La première est une truffe d'ombre; pour la cultiver, il faudra laisser pousser une grande densité d'arbres de façon à recréer les conditions d'un sous-bois naturel. La seconde est au contraire une truffe de lumière



Carte d'implantation des vergers truffiers en Suisse: en rouge, truffières en production; en bleu, truffières en installation.

qui a besoin de chaleur, d'ensoleillement et préfère les terres pauvres avec peu d'humus. La densité d'arbres plantés sera donc beaucoup plus faible dans ce dernier cas.

Depuis 13 ans, la pépinière de Genolier s'est spécialisée dans la production de plants mycorhizés de grande qualité, obtenus uniquement à partir de souches locales. Pour obtenir un plant mycorhizé, on associe des spores de *Tuber uncinatum* ou *Tuber melanosporum* aux racines. Les essences choisies varient bien évidemment selon que l'on souhaite cultiver la truffe de Bourgogne (hêtre, charme, noisetier, tilleul) ou du Périgord (essentiellement chêne vert).

Avant d'être mis en terre, chaque plant est contrôlé individuellement afin de véri-

fier l'authenticité variétale des spores et d'éviter que d'autres variétés de truffe parasites ne soient présentes. Avant de voir apparaître les premières truffes, il s'écoule au minimum 7 à 8 années, aussi la pépinière de Genolier propose aux agriculteurs et viticulteurs désireux d'investir dans la culture du précieux champignon des plans d'accompagnement et de suivi jusqu'à l'apparition des premiers tubercules.

Un facteur décisif: le travail du sol

«Ce serait une erreur de penser qu'il suffit juste de mettre en place des plants truffiers, attendre 7 à 8 ans, revenir et puis récolter. Obtenir de bons rendements demande beaucoup de travail»,

dit François Blondel, qui insiste sur l'aération du sol. «L'essentiel est que la terre reste constamment meuble autour de la plante.» Si tel est le cas, la production moyenne de truffes d'un terrain à l'équilibre atteint entre 20 à 30 kg/ha, mais il est possible d'augmenter ce taux par des approches spécifiques, à commencer par la taille des arbres. François Blondel cite ainsi le cas d'un producteur du sud de la France qui arrive à produire plus de 80 kilos de truffes du Périgord par hectare. De quoi faire rêver et susciter quelques vocations.

INFOS UTILES

François Blondel, tél. 079 626 88 82 www.plants-truffiers.ch

La filière trufficole romande se structure et se fédère

Les choses bougent lentement mais sûrement dans le monde de la trufficulture romande. Prenant acte de l'intérêt croissant des agriculteurs pour cette culture et d'un besoin de professionnalisation, les diverses associations (Association première région truffière de Suisse (APRTS), Association du marché de Bonvillars, Groupe d'intérêt vaudois de la truffe (GIVT), Association suisse romande de la truffe (ASRT)) ont décidé fin novembre de se regrouper sous la bannière unique de l'ASRT, appelée ainsi à devenir l'organisme faîtière de la trufficulture en Romandie. Cette dé-

cision devrait être entérinée lors d'une assemblée à Genève, début mars 2017.

«Nous avons choisi de nous mettre ensemble pour créer des synergies, éviter les doublons et constituer une branche forte», dit Alain Salzman, agriculteur à Bavois (VD) et président du GIVT à partir de janvier 2017. «Pour cela, nous devons aussi réfléchir aux circuits de commercialisation et définir des filières d'écoulement pour les restaurateurs et les particuliers. Cette clarification permettra une meilleure vision de l'avenir aux producteurs et incitera peut-être certains, qui

étaient encore frileux, à se lancer. Dans le même état d'esprit, nous souhaitons accélérer la création d'un label truffe suisse. A ce jour, on peut importer un peu tout et n'importe quoi, c'est donc un point-clé de notre réflexion», insiste Alain Salzman.

Une nouvelle structure au niveau fédéral

Dans un marché intérieur encore loin d'être saturé, cette structuration de la branche arrive au bon moment et devrait se prolonger au plan fédéral. «Avec les représentants des trois régions linguistiques, nous allons nous réunir en jan-

vier à Berne pour «refonder» la Fédération suisse et lui donner de nouveaux statuts. Le but est de devenir l'interlocuteur unique des institutions telles que l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Le jour où nous devons discuter des quotas d'importation ou de subventions fédérales, il faudra que ce soit au niveau de la fédération suisse», précise Alain Seletto, président de l'ASRT, qui souhaiterait par ailleurs la mise en place de projets comparables au GIVT dans les autres cantons romands.

Le canton de Vaud, pionnier et moteur

Il est vrai que le GIVT, mis en place en 2014 par le canton de Vaud, a impulsé une nouvelle dynamique en accompagnant financièrement et techniquement les agriculteurs désireux de se diversifier dans la trufficulture. L'adhésion au GIVT est obligatoire pour percevoir les subventions versées par le Service de l'agriculture et de la viticulture (SAVI), lesquelles s'élèvent à maximum 6000 francs par hectare planté (avec un minimum de 2500 m² de terrain planté). L'idée de cette contrainte – si tant est que cela en soit une – est d'amener les agriculteurs à échanger leurs

expériences et d'établir petit à petit un cahier des charges de la trufficulture. «L'objectif du soutien cantonal est de favoriser une production locale reconnue de qualité», dit Pascal Mayor, responsable du secteur agroécologie et station protection des plantes au SAVI.

A ce jour, une quinzaine d'agriculteurs sont membres du GIVT. Un chiffre qui devrait se développer, compte tenu de l'attrait économique que représente la trufficulture. «Ce qui pose problème pour certains agriculteurs, c'est le délai entre plantation et récolte», explique Pascal Mayor. «Mais le manque à gagner peut être compensé ensuite par la valeur ajoutée. Une chose est sûre, il faut être curieux, voire passionné et conscient qu'il faut adapter la surface plantée au vu du travail que cela exige.»

S'il est un passionné, c'est Fabien Chappuis. Agriculteur à Cuarnens (VD), il a planté avec François Blondel une truffière d'un hectare de *Tuber uncinatum* (truffe de Bourgogne) en 2011. «Avec ce mode de diversification, l'agriculteur maîtrise de A à Z sa culture, de la plantation jusqu'à la vente. Pour l'entretien de la truffière, j'ai décidé de tout faire manuellement. A pied, on observe mieux,



Fabien Chappuis, à Cuarnens (VD), dans sa truffière d'un hectare avec 870 arbres (noisetier, chêne et charme).

on sent mieux le terrain. La trufficulture recèle encore de nombreux mystères, c'est ce qui en fait une culture à part», dit Fabien Chappuis. «Le jour où je trouve la première truffe, on débouche un bon chasselas!»

Plantation d'une première truffière didactique à Bonvillars

L'Association Première région truffière de Suisse (APRTS) organise ce vendredi 16 novembre à Bonvillars (VD) la plantation d'une truffière didactique, parc d'un hectare qui devrait comprendre plus de 200 arbres. Près d'une dizaine d'essences ont été mycorhizées avec les six principales variétés de truffe présentes en Europe. Un sentier signalétique permettra d'expliquer au public quelques-uns des secrets de la culture du noble champignon. «Nous souhaitons par cette initiative attirer l'attention sur la trufficulture, tout en mettant en avant la région de Bonvillars», déclare Pierre Pittet, président de l'APRTS. «Nous proposons depuis

deux ans des balades en forêt à la découverte des truffes. Quand les arbres auront atteint une certaine taille, la truffière sera intégrée à ces circuits touristiques», précise Dominique Faesch, directrice du tourisme de l'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV). Pour financer la truffière, ainsi que son entretien, l'APRTS a fait appel à des particuliers qui, moyennant une cotisation de 1000 francs, parrainent la plantation d'un arbre. Chaque parrain ou marraine recevra un certificat et sera intronisé(e) au cours d'une cérémonie annuelle en tant que «compagnon de la truffe vaudoise» (plus d'infos sur www.aprts.ch).

AXW